

La convocation a été adressée individuellement le 22 avril 2014 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 28 avril 2014.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 28 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la présidence de M. René ARNAUD.

Présents : René ARNAUD, Martine CELAS, Christian CELERIER, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD, Gisèle MOREAU, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, François CHIBOIS, Régine CHEDAL, Michèle SANSONNET, Séverine ROGER-LEBRUN, Raphaëlle VIGNERAS,

Représentés : Marie-Noëlle DUMOND par Martine CELAS

☞ Monsieur ARNAUD procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration, sachant que Mme DUMOND a donné pouvoir de vote à Martine CELAS et Mme BANVILLET de la Ligue Contre le Cancer s'est excusée pour son absence.

M. ARNAUD propose, à chaque membre représentant une association, de présenter brièvement leur mission :

- M. François CHIBOIS : Le Secours Populaire tient une permanence alimentaire et vestimentaire au 8 avenue du Président Wilson à Aixe, les mardis après-midi. Il est aussi proposé l'accès à des loisirs et vacances.

- M. Jean-Pierre BRUNET : l'A.P.A.J.H. gère la Maison d'Accueil Spécialisée sur Aixe ainsi que d'autres établissements sur le département. De plus, l'association propose du soutien scolaire, l'accès à des loisirs et des vacances pour les adultes et enfants handicapés.

- Mme Régine CHEDAL : le C.O.D.E.R.P.A. regroupe l'ensemble des retraites complémentaires, représentants d'association et organismes représentatifs des retraités et personnes âgées. Cette instance est consultative et placée sous l'autorité de la présidente du Conseil Général. C'est une instance de dialogue, d'information de réflexion et de proposition sur toutes les problématiques liées au sujet âgé.

- Mme Raphaëlle VIGNERAS : le Secours Catholique a une antenne au 4 rue Saboterie à Aixe, avec des permanences le mardi après-midi et vendredi après-midi. L'association donne l'accès à une laverie solidaire et favorise le lien social auprès des personnes en difficultés et/ou isolées.

- Mme Michèle SANSONNET : A.V.I.M.E.D. met à disposition des professionnels pour accompagner les personnes victimes (de violences, agressions, vols, maltraitance, harcèlement, accident...) dans leurs démarches. 24 personnes aixois ont été soutenues en 2013.

- Mme Christine TREILLARD : le Club de Loisirs Aixois propose des loisirs aux retraités de la commune. Il compte 186 adhérents et favorise notamment le lien social afin de rompre l'isolement.

- Mme Séverine ROGER-LEBRUN : l'U.D.A.F. défend les intérêts familiaux, moraux et matériels de l'ensemble des familles.

M. ARNAUD souligne qu'il a fait le choix d'élargir les représentations d'association, au sein du C.C.A.S., en nommant le nombre maximum de membres.

☞ M. ARNAUD procède, avec le Conseil d'administration, au vote concernant les affaires suivantes:

- la délégation de pouvoirs au Président : Acceptation à l'unanimité
- l'élection du Vice-Président : élection de Martine CELAS à l'unanimité.
- le compte de gestion 2013 : aucune observation, ni réserve, ne sont mentionnées.
- Le compte administratif 2013 : les dépenses et recettes sont approuvées à l'unanimité.
- L'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 : 10444.23 € sont affectés au budget prévisionnel 2014.
- Le budget prévisionnel 2014 : adopté à l'unanimité.
- Le règlement intérieur du C.C.A.S. portant modification du montant du bon « fruit et légumes » de 10 € à 15 € : adopté à l'unanimité.
- L'élection des membres de la Commission Permanente, à savoir :
 - Le Président ou Vice-Président
 - 3 membres élus : Monique LE GOFF, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD.
 - 3 membres nommés : Michèle SANSONNET, Séverine ROGER-LEBRUN, François CHIBOIS.
- L'adoption, à l'unanimité, des modalités d'utilisation de la régie d'avance du C.C.A.S. : adoption avec modification du paragraphe explicatif de la délivrance des bons alimentaires afin que celui-ci soit plus clair.
Mme CELAS propose que cette délibération évolue par la suite, quant au montant de l'avance nécessaire pour répondre aux demandes d'aide traitées en commission. Il sera donc nécessaire de rencontrer le Receveur Municipal afin de déterminer les modalités à mettre en place.
- L'élection des représentants du C.C.A.S. à la délégation départementale de l'U.N.C.C.A.S., à savoir :
 - Déléguée titulaire : Martine CELAS
 - Délégué suppléante : Michèle SANSONNET

☞ Véronique CHATARD présente les dossiers de demande d'aide :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/28.04.2014 <i>Délibération 2014/35</i>	357	Aide préventive CLSH avril pour 4 jours	Accord	3.50 €/jour sur 4 jours
2/28.04.2014 <i>Délibération 2014/36</i>	442	Voyage scolaire à Luchon avec la MFREO	Accord	A titre exceptionnel 63 € soit 30% du coût du séjour
3/28.04.2014 <i>Délibération 2014/37</i>	959	Aide pour réparation chaudière	ajour- nement	Le CA souhaite avoir plus de renseignement pour prendre sa décision
4/28.04.2014 <i>Délibération 2014/38</i>	319	Aide pour un impayé de facture d'école de musique	ajour- nement	Le CA souhaite avoir plus de renseignement pour prendre sa décision
5/28.04.2014 <i>Délibération 2014/39</i>	442	Aide à vivre	Accord	150€ sous forme de bons : 4 bons alimentaires de 30€ cha- cun 2 bons fruits/légumes de 15€ chacun + orientation CAF + proposition de venir à l'antenne du Secours Populaire + proposition d'établir une de- mande hlm
6/28.04.2014 <i>Délibération 2014/40</i>	619	Aide pour un impayé GDF	Accord	200 € versés à GDF
7/28.04.2014 <i>Délibération 2014/41</i>	860	Aide pour un impayé EDF	Accord	150 € versés à EDF
8/28.04.2014 <i>Délibération 2014/42</i>	219	Aide pour impayé EDF	Accord	150 € versés à EDF+ proposition de venir à l'antenne du Secours Populaire + proposition de faire une demande TPN
9/28.04.2014 <i>Délibération 2014/43</i>	249	Aide pour une classe découverte en Allemagne	Accord	120 € soit 60% du coût du séjour + proposition de venir à l'antenne du Secours Populaire

10/28.04.2014 <i>Délibération 2014/44</i>	299	Aide pour un impayé EDF	Accord	200 € versés à EDF+ proposition d'établir une demande hlm
--	-----	----------------------------	--------	--

☞ Le Conseil d'Administration demande qu'une rencontre préalable à la commission soit organisée, pour certains dossiers nécessitant davantage d'explication, dans un souci d'une prise de décision cohérente et juste.

De plus, un récapitulatif des aides allouées par le C.C.A.S., pour chacun des demandeurs, devra être exposé, pour une meilleure connaissance de la situation.

☞ Mme CELAS demande au Conseil d'Administration d'arrêter la date du prochain conseil. Celui-ci, arrête la date du vendredi 23/05 à 17h30. L'ordre du jour comportera la présentation de l'activité actuelle du C.C.A.S. De plus, Mme CELAS, propose que des commissions de travail par thème, s'organisent au sein du C.C.A.S.